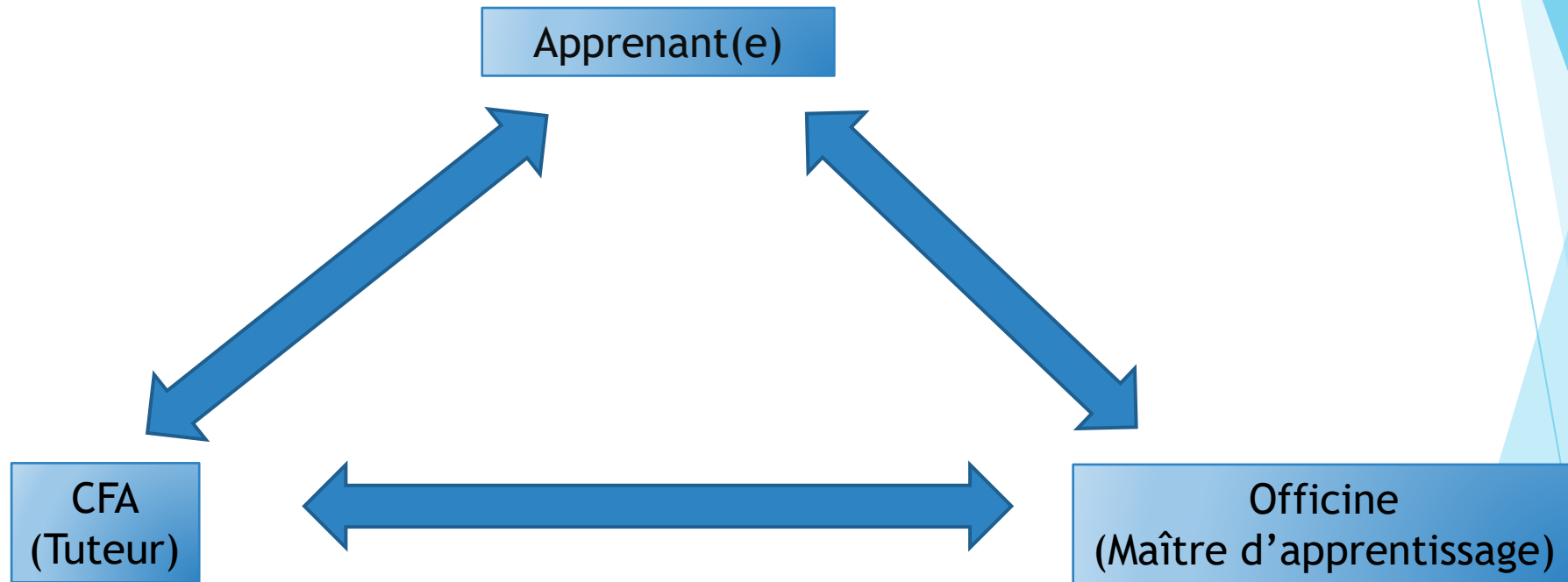


TUTORAT



L'accompagnement de l'apprenant , au cours de sa formation, est fait :

- en entreprise , grâce au maitre d'apprentissage ou au tuteur en entreprise
- au C.F.A , grâce au tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique se présente auprès des apprenants dont il a la charge lors de la journée d'accueil

❑ Le nom du tuteur pédagogique est

- noté sur NETYPAREO à rubrique « informations générales et coordonnées » dans dossier de chaque apprenant
- indiqué sur le « livret de formation »

**LE MAITRE D'APPRENTISSAGE
ou
TUTEUR EN OFFICINE**

Qui peut être maitre d'apprentissage ?

- Le pharmacien titulaire de l'officine
- Au sein de l'équipe , un docteur en pharmacie ou pharmacien avec deux années d'expérience
- Une équipe tutorale , constituée de plusieurs salariés .
Au sein de cette équipe sera désigné un maitre d'apprentissage référent qui sera en lien avec le C.F.A.

Combien d'apprentis peut il encadrer ?

- 2 apprenants

Rôle du maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage, dans le cadre du parcours de formation de l'apprenti, est celui qui :

➤ **Accueille et facilite l'intégration dans l'entreprise**

présente le personnel et les activités de l'entreprise à l'apprenti

informe l'apprenti de l'ensemble des règles et usages internes à l'entreprise,

- **Accompagne le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**
 - accompagne l'apprenti dans la découverte du métier,
 - organise et planifie le poste de travail de l'apprenti, en lien avec les missions à remplir par l'apprenant au cours de sa formation et avec les fiches d'activités établies par le C.F.A. et validées par le Département Pharmacie
 - s'informe du parcours de formation de l'apprenti au CFA et à la Fac. grâce au livret de formation l'apprenant et des résultats obtenus en contrôle continu sur Net y Paréo

➤ **Participe à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages**

permet à l'apprenti d'acquérir les savoirs professionnels nécessaires à l'exercice du métier,

est en lien avec le formateur du CFA responsable du suivi de l'apprenti en entreprise,

Evaluation en entreprise au cours des 2 années de formation

➤ Fiches d'activité

Durant les trois premiers semestres , le maitre d'apprentissage évalue l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenti, grâce aux **fiches d'activité**

➤ Projet tutoré

élaboré par l'apprenant , accompagné par son maitre d'apprentissage

- projet tutoré en S2
thème choisi dans le domaine du conseil
- projet tutoré en S4
analyse d'une prescription et conseils associés

Ces projets tutorés seront notés pour partie d'une part par le maitre d'apprentissage et d'autre part lors d'un oral par un jury mixte universitaires , pharmaciens d'officine , formateurs

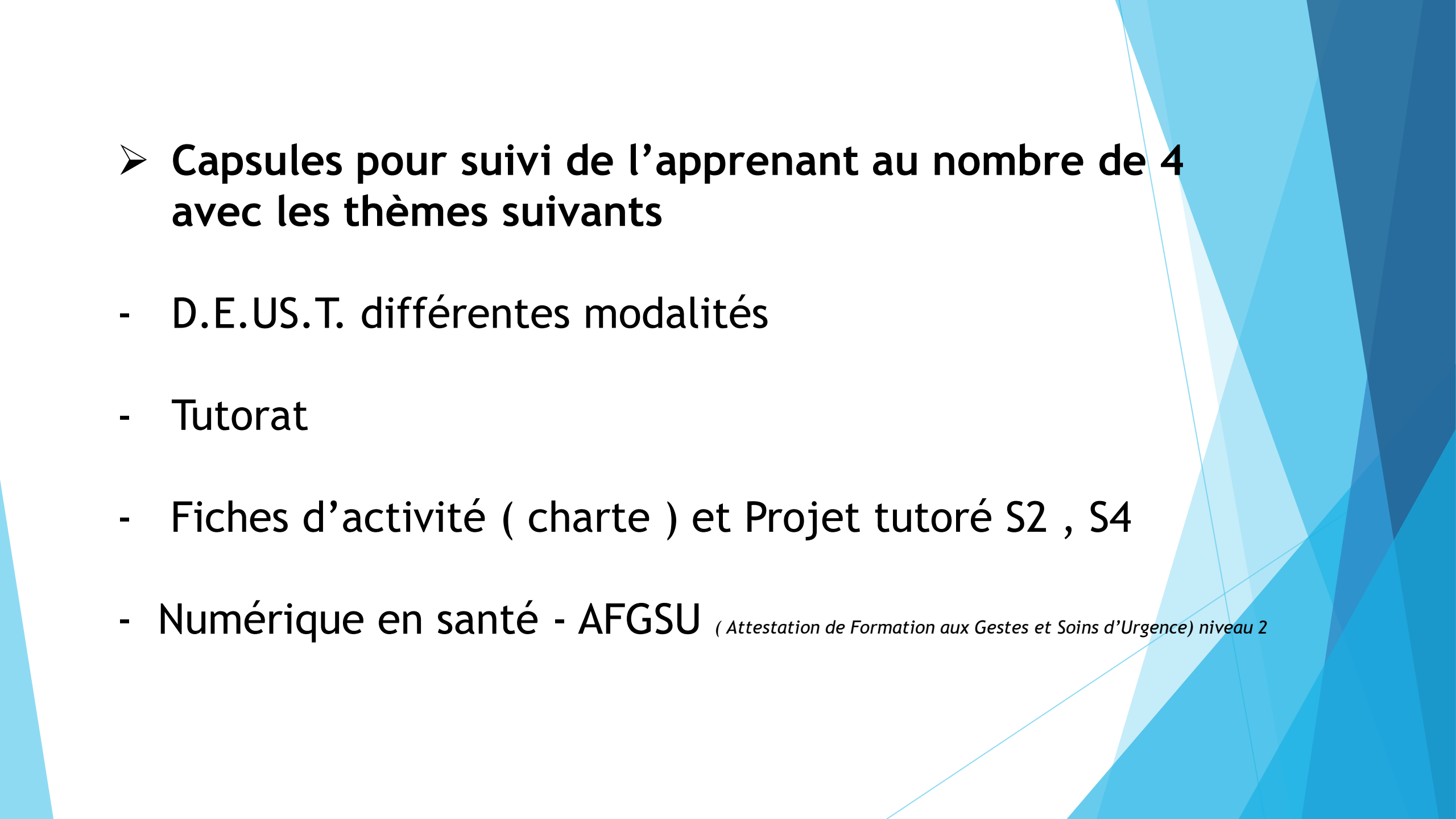
Sur le site du C.F.A. , le maitre d'apprentissage aura à sa disposition des « capsules » explicatives concernant :

- Des informations administratives
- Le suivi de l'apprenant

➤ Capsules pour Informations administratives

Sous forme de fiches :

- Partiels : 2 jours et $\frac{1}{2}$
- Absence justificatifs
C.C. Absences
Absences partiels
- Dispositif 6 mois sans contrat

- 
- Capsules pour suivi de l'apprenant au nombre de 4 avec les thèmes suivants
 - D.E.US.T. différentes modalités
 - Tutorat
 - Fiches d'activité (charte) et Projet tutoré S2 , S4
 - Numérique en santé - AFGSU (*Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence*) niveau 2

TUTEUR PEDAGOGIQUE

ROLE du TUTEUR PEDAGOGIQUE

Il assure le suivi de l'apprenant pendant sa formation tout en faisant lien entre l'entreprise - le C.F.A.

Au cours de la réunion de rentrée , chaque apprenant fera la connaissance de son tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique disposera de 2h au premier regroupement pour mieux connaître les apprenants qu'il doit suivre

Le nom du tuteur pédagogique figure , dès la rentrée , sur Net y Paréo

Le tuteur pédagogique coordonne et contribue à la formation

- ✓ En encourageant l'apprenti dans ses acquis et ses projets.(entretien)
- ✓ En participant au bilan pédagogique organisé par le responsable de la formation(*bilan mi semestre , conseil de classe post partiels*)
- ✓ Coordonnant la formation dispensée en centre et celle assurée en entreprise.

Il coordonne la formation dispensée en centre et celle assurée en entreprise.

➤ Pour cela plusieurs contacts entre le maître d'apprentissage et / ou tuteur en officine et le tuteur pédagogique sont planifiés

Ces contacts peuvent être réalisés

- soit en présentiel (« visite »)
- soit en visio
- soit par appel téléphonique

SUIVI DE L'APPRENANT AU C.F.A. PAR LE TUTEUR PEDAGOGIQUE

ENTREE EN FORMATION	
Outil	But
Tests de positionnement	Détecter des difficultés
CHAQUE SEMESTRE	
Outil	But
➤ Bilan mi-semestre	Détecter difficultés suite contrôle continu Proposer du soutien
➤ Fin semestre	Analyse des résultats du partiel Appréciations Bulletins

CONTACTS TUTEUR PEDAGOGIQUE - MAITRE D'APPRENTISAGE

Ces contacts permettent de faire un point sur l'évolution de la formation de l'apprenant partie théorique et en entreprise

1° SEMESTRE	Contact en cours de semestre
2° SEMESTRE	Contact en fin de semestre , préférentiellement après le partiel
3° SEMESTRE	Contact en fin de semestre , préférentiellement après le partiel
4° SEMESTRE	Contact en fin de semestre , préférentiellement après le partiel

- Pour tout problème ,contacter secrétariat C.F.A.:
secretariat@cfapharma-toulouse.fr
téléphone : 05 62 71 85 62